

**Arrêté municipal portant nomination des membres non-élus
siégeant au conseil d'administration du Centre Communal
d'Action Sociale de PHALEMPIN**

Arrêté référencé TL/TD/DGS du 30 juin 2026

Le Maire de PHALEMPIN, Membre honoraire du Parlement, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11 ;

Vu les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026 ainsi que le procès-verbal de l'élection du Maire en date du 22 mars 2026 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de PHALEMPIN n° 2026-5-6 en date du 12 mai 2026 portant fixation du nombre de membres élus et du nombre de membres nommés, d'une part, et élection des représentants du Conseil Municipal siégeant au conseil d'administration du CCAS de PHALEMPIN, d'autre part ;

Considérant la nécessité de renouveler le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PHALEMPIN suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ;

Considérant que les associations œuvrant en faveur de la famille, celles qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations de retraités et de personnes âgées du département, les associations de personnes handicapées du département ont été collectivement informées du renouvellement du collège des membres nommés du conseil d'administration du CCAS de PHALEMPIN, par affichage d'un avis en l'hôtel de ville de PHALEMPIN le 4 juin 2026 et information en ligne, à cette même date, sur le site internet www.phalempin.fr ;

Vu les candidatures individuelles reçues en Mairie avant le 22 juin 2026, date limite de leur dépôt ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sont nommés pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PHALEMPIN :





- Madame Chantal DELAPORTE née CORNILLE, née le 12 mai 1952 à SOMAIN (59), domiciliée 5, Rue des Platanes à PHALEMPIN, Présidente de l'association « Centre de Soins Infirmiers de PHALEMPIN », membre de l'association ARCHIMED, membre de l'association sportive « Entre Ciel & Vert de PHALEMPIN », bénévole auprès de structures d'aide et d'assistance aux personnes en difficulté ;
- Madame Chantal GAUDRE née SZYROKI, née le 4 septembre 1948 à AMIENS (Somme), domiciliée à PHALEMPIN, 48, Rue du Général de Gaulle, membre active d'associations à but sportif et culturel, bénévole auprès de structures d'aide et d'assistance aux personnes démunies ;
- Madame Géraldine MARIAU née RUFFINI, née le 2 avril 1971 à CUCQ (Pas-de-Calais), domiciliée à PHALEMPIN, 83, Rue du Capitaine Gaston Jasmin, aide administrative et contre l'isolement à domicile à PHALEMPIN, bénévole auprès de l'association Ta1Ami à LILLE et de structures vouées à rompre l'isolement des personnes âgées, seules et démunies ;
- Madame Thérèse MICHALAK née ZIELINSKI, née le 3 mai 1943 à AUBY-LEZ-DOUAI (59), domicilié 22, Rue Gauthier à PHALEMPIN, membre du bureau du conseil d'administration de l'association EOLLIS à PHALEMPIN, secrétaire bénévole de l'Association Aide et Défense des Victimes Accidentées et Handicapées (AADVAH), membre active d'associations à but sportif et culturel, bénévole auprès de structures d'aide et d'assistance aux personnes ;

Article 2 :

La durée du mandat des personnes nommées au conseil d'administration du CCAS de PHALEMPIN est identique à celle du mandat des conseillers municipaux élus suite au renouvellement du Conseil Municipal de PHALEMPIN des 15 et 22 mars 2026.

Article 3 :

M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et transmis à Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Nord à LILLE.

Fait à PHALEMPIN, le 30 juin 2026,



Thierry LAZARO
Maire de PHALEMPIN
Député honoraire du Nord
Membre honoraire du Parlement
Président du CCAS de PHALEMPIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2026 Reçu en préfecture le 03/07/2026 Affiché en Mairie et publié sur www.phalempin.fr le 03/07/2026
